

**MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE,
DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DU SERVICE CIVIQUE**

**Bureau de Coordination des Programmes Emploi
(BCP-Emploi)**

**Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences
(PEJEDEC)**



Financement Banque Mondiale
Crédit IDA 56080-CI

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N°02/BCPE-PEJEDEC FA/2018
RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES
MARCHES AU BUREAU DE COORDINATION DES
PROGRAMMES EMPLOI (BCP-EMPLOI)**

I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a obtenu un financement additionnel au Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) d'un montant de cinquante millions de dollars américains (50 000 000 USD) octroyé par l'Association Internationale de Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale. Ce projet a pour objectif d'améliorer l'accès à l'emploi et le développement des compétences professionnelles des jeunes hommes et femmes âgés de 18 à 35 ans, diplômés ou non, et en situation de sans emploi ou sous-emploi.

La gestion du projet est assurée par le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) qui a pour mission d'assurer la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés aux projets d'aide à l'emploi en Côte d'Ivoire, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

Ainsi, outre le Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) financé par la Banque Mondiale, le BCP- Emploi assure également la gestion du Projet C2D Emploi des Jeunes financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Projet d'Insertion Socio-Économique des populations vulnérables de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (PRISE) financé par le Gouvernement Japonais.

Dans le souci de renforcer son équipe de passation des marchés, le BCP-Emploi souhaite recruter un Spécialiste en Passation des Marchés dont les responsabilités et le profil sont définis dans le présent avis.

II – MANDAT ET RESPONSABILITES DU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES

Sous l'autorité du Coordonnateur du BCP-Emploi et la supervision directe du Responsable de la Cellule Passation des Marchés, la mission du Spécialiste en Passation des Marchés consistera à :

- Effectuer la planification des activités de passation des marchés des différents projets ;
- Conduire les processus d'acquisitions des biens et services conformément aux procédures de passation des marchés des bailleurs des projets et aux procédures nationales de passation des marchés ;
- Assurer le suivi des activités de passation des marchés ;
- Veiller au bon archivage des dossiers de passation des marchés ;
- Apporter des conseils avisés au Coordonnateur du BCP-Emploi et aux agences d'exécution des projets sur toutes les questions relatives à la passation et l'exécution des contrats et conventions.

La description détaillée des responsabilités du Spécialiste en Passation des Marchés est précisée dans les termes de référence du poste qui peuvent être consultés/téléchargés sur le site internet www.pejedec.org ou retirés au Secrétariat du BCP-Emploi.

III – PROFIL RECHERCHE

Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC+4 ;
- Avoir au minimum trois (3) années d'expérience professionnelle en qualité de Spécialiste en Passation des Marchés dans le cadre de projets de développement financés par la Banque Mondiale ou la Banque Africaine Développement (BAD) ;
- Avoir une bonne maîtrise des règles et procédures de passation des marchés de la Banque Mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures nationales de passation des marchés, notamment les dispositions du Code des Marchés Publics et ses textes modificatifs et d'application ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (écrit et parlé) ;
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de résolution des problèmes liés à la passation des marchés ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Etre organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

IV – DUREE DU CONTRAT

Le Spécialiste en Passation des Marchés sera recruté pour une durée d'un an à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé sur la durée de mise en œuvre du PEJEDEC avec l'avis de non objection de la Banque Mondiale.

V – CRITERES DE PERFORMANCE

L'efficacité et les performances du Spécialiste en Passation des Marchés seront mesurées, entre autres, suivant les critères ci-après :

- la maîtrise et le respect des procédures de passation des marchés des bailleurs et les procédures nationales de passation des marchés ;
- le respect des délais d'exécution des plans de passation pour les marchés qui relèvent de sa responsabilité ;
- le nombre de marchés signés ;
- la qualité des dossiers d'appel d'offres, des demandes de cotations et des demandes de propositions élaborés ;
- la qualité des marchés, conventions et autres documents élaborés ;
- le respect des délais des tâches qui lui sont confiées.

VI – CONSTITUTION ET SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en langue française et en quatre (4) exemplaires comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du BCP-Emploi ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois (3) références professionnelles ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard, le **Vendredi 02 mars 2018 à 10 heures**, sous pli fermé portant la suscription : « **Candidature au poste de Spécialiste en Passation des Marchés au BCP-Emploi** ». L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante : **Secrétariat du BCP-Emploi, Abidjan – Cocody II Plateaux, derrière le restaurant BMW, à proximité de l'Ambassade de Mauritanie, 06 BP 2281 Abidjan 06, Rue K35, Villa 412, Tél : 22 411 184.**

Tout dépôt de candidature devra être enregistré sur la fiche de réception des dossiers de candidature disponible au Secrétariat du BCP-Emploi.

VII – PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultants individuels par avis à manifestation d'intérêts, conformément aux Directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, édition janvier 2011, révisée en juillet 2014. La procédure de recrutement comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque Mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

NB : Les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront satisfaire aux exigences de la clause 1.13 des Directives susvisées.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule Passation des Marchés du BCP-Emploi, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.

Le Coordonnateur du BCP-Emploi
Adama BAMBA